

MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LES TIQUES ET LA MALADIE DE LYME

Après discussions avec l'employeur, il a été convenu d'informer les membres des mesures de prévention à prendre contre les tiques et la maladie de Lyme. Après des recherches et des consultations auprès d'autres corps de police municipaux (par l'intermédiaire de l'APSAM), l'employeur en est venu à la conclusion que le port des uniformes (pantalons et bottes) des quadistes et des patrouilleurs vient prévenir le risque de piqûres d'une tique, puisqu'ils recouvrent complètement la cheville (les tiques se situent surtout à ce niveau).

Toutefois, je tiens à vous rappeler que les probabilités de contracter la maladie de Lyme lors d'une piqûre de tique, lorsque celle-ci est retirée dans les 24 heures et de la bonne façon, sont très faibles, d'où l'importance de respecter les recommandations ci-dessous afin de réduire les risques si vous devez vous aventurer dans des zones boisées ou forestières dans les régions à risque :

- porter un pantalon et une chemise à manches longues;
- mettre votre chemise dans votre pantalon et monter vos chaussettes par-dessus votre pantalon;
- appliquer du chasse-moustiques contenant du DEET (20 % à 30 %);
- marcher dans les pistes ou les sentiers dégagés;
- **faire tous les jours un examen de vérification de la présence de tiques sur tout votre corps;**
- faire un examen de vérification de la présence de tiques sur votre équipement.

Au Québec, à l'heure actuelle, les régions à risque sont les suivantes :

- la Montérégie (le sud du Québec);
- le sud-ouest de la Mauricie et le Centre-du-Québec;
- le nord et l'ouest de l'Estrie.

Si vous trouvez une tique accrochée à votre peau, retirez-la avec une pince à épiler immédiatement en saisissant la tête de la tique le plus près possible de la peau en tirant lentement. Lavez ensuite la zone de piqûre et désinfectez la plaie.

En terminant, il est important de savoir que ce ne sont pas toutes les tiques qui sont infectées de la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Consultez votre médecin si vous avez été piqué par une tique, celui-ci pourra vous prescrire un antibiotique efficace qui traite la plupart des cas de maladie de Lyme.

Demeurez vigilant en tout temps!

Le vice-président en Santé et sécurité au travail
et aux ressources matérielles,



Alphée Simard

AS/cs

